



Rapport Sommaire (Art. 21 OEAA)

Ce rapport sert uniquement à l'information et n'a pas fait l'objet d'une enquête. Il est basé sur les déclarations à disposition.

Aéronef	PA-28-180	HB-OVT		
Exploitant	Privé			
Propriétaire	Privé			
Pilote	Citoyen suisse, année de naissance 1945			
Licence	de pilote privé (avion) française			
Heures de vol	Total	843 h	au cours des derniers 90 jours	8:39 h
	sur le type en cause	408 h	au cours des derniers 90 jours	8:39 h
Lieu	Aérodrome de Lausanne – La Blécherette (LSGL)			
Coordonnées	---	Altitude	---	
Date et heure	14 septembre 2014, 16h00 LT (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
Type d'utilisation	VFR, privé			
Phase du vol	Mise en marche			
Nature de l'accident	Démarrage involontaire du moteur			
Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres	
Grièvement blessé	0	0	0	
Indemne/légèrement blessé	1	0	0	
Dommages à l'aéronef	Hélice			
Autres dommages	Porte de hangar			

Déroulement

Le pilote décide d'effectuer un vol local. Après avoir effectué les contrôles usuels, le pilote sort l'avion du hangar pour la mise en route. Lorsqu'il actionne le démarreur, celui-ci n'entraîne pas l'hélice. Le pilote sort de l'avion pour brasser l'hélice. Il retourne dans l'avion pour actionner le démarreur, mais le problème persiste. Il sort une deuxième fois de l'avion pour brasser l'hélice, puis le moteur démarre. Le pilote tente d'empêcher l'avion d'avancer, mais sans succès. C'est ainsi que l'avion s'est arrêté contre la porte du hangar. Le pilote réalise qu'il avait coupé l'alimentation électrique générale mais n'avait pas retiré la clef du sélecteur des magnétos. De plus, le frein n'était pas serré. La porte du hangar est abîmée, l'hélice présente des dégâts aux extrémités des pâles et le saumon de l'aile droite est légèrement endommagée.

Payerne, 26 janvier 2015

Service d'enquête suisse sur les accidents